

26 arbres abattus pour la piste cyclable

La Direction des Routes du Brabant wallon planifie des travaux le long de la chaussée de Huy et, dans ce cadre, a introduit une demande de permis d'urbanisme ayant pour objet l'abattage de 26 arbres bordant cette chaussée. Étalés en phases successives, ces travaux ont pour objectifs de rendre l'axe plus sécurisant pour tous les utilisateurs.

Pour la commune de Wavre, les travaux consistent à la réhabilitation de la piste cyclable. Entre 2016 et 2020, en effet, plus de 40 accidents corporels ont eu lieu le long de cette chaussée et l'aménagement de pistes cyclables plus larges et de qualité est donc essentiel, voire vital.

LES RACINES ABÎMÉES

Parmi ces 26 arbres, 9 sont sur le territoire de Wavre. Lors des travaux de terrassement pour les sous-fondations et les fondations de la nouvelle piste cyclable, le système racinaire des arbres identifiés sera abîmé de façon trop importante que pour permettre leur survie. Aussi, la ville procède à un abattage spécifique des arbres identifiés.



La chaussée de Huy. © Google

L'impact paysager est limité car l'alignement n'est pas complet et la végétation est de toute façon assez dense autour. La finalisation de la décision a été actée par un dernier élément important : le demandeur souhaite replanter 45 arbres à hautes tiges et trois massifs de plants forestiers afin de compenser l'abattage de ces 26 arbres.

CHRISTOPHER HOOGHE